Cac. FRC.
8854

Troisieme Adresse individuelle aux deux Conseils formant le Corps législatif de la République Française, par un grand nombre de Citoyens du Département du Léman.

« *Sous la République Romaine, jamais le Sénat* » *ni les Consuls ne tenterent de faire grace :* » *le Peuple même n'en faisait pas, quoiqu'il ré-* » *voquât quelquefois son propre jugement. Les* » *graces annoncent que bientôt les forfaits n'en* » *auront plus besoin ; & chacun voit où cela* » *mene.* » ROUSSEAU, Contrat social.

Egalité, liberté, ou la mort.

LÉGISLATEURS.

L'indignation brise enfin ses entraves & s'échappe de nos cœurs ulcérés. — Ecoutez-en les accents ; ils sont ceux de la liberté immolée dans les fatales journées des 1 & 2 fructidor. — Le Peuple Français & tous les Peuples alliés s'étaient à la fois déclarés les accusateurs des traîtres ; de toute part leurs crimes étaient proclamés & tracés par eux-mêmes en caracteres de sang ; l'acte de leur accusation était écrit dans toutes les langues ; le décret qui devait l'admettre était attendu comme l'avant-garde destinée à nous préparer en Italie, en Helvétie & en Hollande, le chemin de la victoire ; les

Puiſſances coaliſées attendaient cette grande déciſion pour aſſeoir leur opinion ſur le Gouvernement Français, pour ſuivre ou déchirer leurs plans, & Suwarow & Charles étaient incertains juſques là s'ils continueraient de ſe battre contre nous, ou s'ils briſeraient leurs épées ; l'Europe entiere enfin l'attendait cette déciſion, pour tirer l'horoſcope de la République ! — Et trois fatales voix l'ont emporté ſur celles de pluſieurs millions d'hommes : trois voix ont conſacré le triomphe de la trahiſon, de l'aſſaſſinat & du brigandage : trois voix ont condamné la probité & la vertu à l'exil, en conſacrant le blaſphême de l'impunité du crime : trois voix enfin ont décidé juſqu'ici la perte de la République Françaiſe & celle des Républiques alliées ! . . . La morale, la juſtice & la liberté reculent épouvantées ! . . .

Législateurs, que ſont devenues les promeſſes ſolemnelles que vous fîtes au Peuple même avant le 30 prairial, quand vous lui dites : *La Loi mettra les coupables ſous la main de la Juſtice ?* (1)

Quoi ! il n'y a pas même eu lieu à examen de la conduite de ceux qui, deux mois auparavant, ont été renverſés & chaſſés par vous du fauteuil directorial ; de ceux qui ont changé nos lauriers en cyprès ; qui ont dévoré la moitié de la population républicaine de l'Europe ; qui ont fait aſſaſſiner nos armées ; qui ont ruiné nos tréſors & ceux de nos Alliés ; qui ont réduit les défenſeurs mutilés de la Patrie à mendier dans nos cités ; qui, pour accélérer notre perte trop lente au gré de leurs deſirs, nous ont ſuſcité des en-

(1) Adreſſe du Corps Légiſl. au Peuple, du 18 prairial.

THE NEWBERRY LIBRARY

nemis jusques dans l'Afrique & dans l'Asie ; où ils ont envoyé l'élite de nos héros recueillir la peste & la mort pour récompense de leurs travaux immortels ; de ceux dont les noms même sont devenus des crimes par cette longue chaîne de désastres qui se rattachent & se rapportent à eux ; de ceux enfin dont les crimes envers la liberté, envers la foi publique, envers le droit des gens, envers toute morale publique & privée, excedent cent fois ceux que commit Capet d'odieuse mémoire, & qui lui méritèrent si justement le dernier supplice.

Les tyrans coalisés peuvent dire maintenant : *Qu'aurions-nous à craindre d'un Peuple qui n'attache plus aucun prix à la liberté, puisqu'il pardonne à ceux qui ont voulu la lui ravir ?*

O postérité ! croiras-tu que, dans un aussi court intervalle, la Nation Française, du faîte des vertus, de cet enthousiasme divin de la liberté, soit descendue à un tel degré d'avilissement & de stupidité ?

Mais non : la Nation Française n'a point participé à cette honteuse & scandaleuse impunité ; elle l'improuve hautement, puisqu'elle a demandé toute entiere la punition des traîtres. Non, jamais la France républicaine ne sanctionnera cette fatale amnistie.

Qu'ils se désabusent donc les coalisés & leurs lâches complices. Quant à nous, nous appellerions au Peuple entier de cette fatale résolution, & nous invoquerions la loi *Valeria*, si vous ne la revisiez incessamment.

La justice n'est pas ce que veulent les conspirateurs, ce qu'ont voulu les complices des traîtres & ceux qui rampaient servilement de-

vant eux ; la juſtice eſt immuable & éternelle ; & pour la faire triompher, pour conſerver en même tems la liberté & l'égalité, nous nous retirerions ſur le mont ſacré, comme le fit autrefois le Peuple Romain, pour mettre fin aux injuſtices & à l'oppreſſion de ſes cruels patriciens, plutôt que de ſubir le joug de l'exécrable oligarchie ou de l'infame royauté.

Vous tous, en qui le nom ſacré de Patrie ſe fait entendre avec un doux frémiſſement, héſiteriez-vous de provoquer la reviſion de cet acte deſtructeur de la liberté, aujourd'hui que vous voyez en entier le tableau hideux des crimes des conſpirateurs ; aujourd'hui que vous en voyez les atroces réſultats ; aujourd'hui que, par une ſuite de la trahiſon qui était organiſée par-tout, vous voyez l'occupation de l'Italie entiere ſe conſommer par les mêmes mains qui l'avaient préparée ; aujourd'hui que vous voyez le féroce Anglais deſcendu dans la Batavie, où les conſpirateurs avaient tout préparé par leur 24 prairial de l'an 6, en faiſant expulſer les républicains des fonctions publiques, & les faiſant remplacer par des orangiſtes, tout comme ils avaient tout préparé dans le même ſens chez les Ciſalpins par leur 13 fructidor ſuivant, & comme dans l'Helvétie enfin par la conſtitution oligarchique qu'ils lui avaient donnée, ſur les débris de la démocratie dont jouiſſaient les petits cantons ? Héſiteriez-vous, aujourd'hui que vous avez vu les valets de la maiſon d'Orange livrer la flotte batave à l'Anglais ; aujourd'hui que vous voyez les funeſtes ſuites de l'impunité qui a rallumé les torches de la guerre civile, qui a organiſé les troupes royales dans l'intérieur,

qui a provoqué le redoublement des assassinats sur les républicains, qui a fait renaître enfin le même système qui existait avant le 30 prairial ?

Vous avez juré fidélité aux Républicains ; (2) & cependant vous souffrez que l'esprit public soit étouffé à l'instant même où il paraît tendre à se relever. Ce n'est cependant qu'en le ressuscitant cet esprit conservateur de la chose de tous, qu'un Etat républicain peut se maintenir. *Il faut remonter & serrer le ressort à mesure qu'il cede ; autrement, l'Etat qu'il soutient tomberait en ruine.* (3) Vous souffrez que les sociétés politiques & les écrivains patriotes soient persécutés, & que la presse soit enchaînée de nouveau ; vous souffrez que le républicain qui pronostique tout ce que nous voyons se réaliser, soit accollé au lâche stipendié de la royauté ; vous souffrez que le jeu cruel de la bascule soit remis en action ; & lorsque *Français* vous proposait d'élever un autel à la concorde entre tous les républicains, vous avez souffert qu'il fût détruit au même instant ; vous souffrez que l'on blasphême contre la liberté, en accusant ses plus ardens défenseurs d'être d'accord avec les partisans de la monarchie ! Les lâches qui, par système, mentent ainsi à leur propre conscience, suivent la même tactique que suivirent, dans tous les tems, les ennemis du peuple. Ce fut en effet le même langage que tinrent les patriciens de Rome, quand le tribun *Terentillus*, pour mettre un frein à leur arbitraire, proposa un code de lois fixes & invariables pour regle dans les jugemens. Ceux-ci

(2) Adresse du Corps Législatif, du 9 messidor.

(3) Rousseau, Contrat social.

n'eurent-ils pas alors l'impudence de dire, comme nos patriciens français, que *Terentillus* (dont on n'accusera cependant pas la proposition d'anarchie) *était d'accord avec les ennemis de Rome, & que si, en l'année précédente, où la peste existait, il eût été en place, elle n'eût pu résister à ces deux fléaux, & qu'il se fût mis à la tête des Eques & des Volsques pour ruiner la cité !*

Législateurs, ce jeu cruel de gouverner en calomniant & persécutant les républicains, est une vraie conspiration; il est évidemment destructeur de toute idée même de république, & ne peut appartenir qu'à la seule monarchie; à moins de prétendre, par une abstraction du sens commun, qu'une république & une monarchie se soutiennent par les mêmes élémens.

Que conclure donc de ce système toujours suivi? Qu'il est le prélude nécessaire d'un nouvel ordre de choses, sur lequel *Briot* & d'autres représentans ont eu le courage d'appeller l'attention du Sénat. Les Vendées royales que ce système excite, & les réactions qu'il propage d'une maniere effrayante, en diminuant chaque jour le nombre des républicains & en portant le trouble & la consternation au milieu du peuple, sont les vrais & sûrs moyens d'arriver à ce nouvel ordre de choses médité, si l'on ne renverse sans délai cet affreux système. En effet, *les usurpateurs amenent ou choisissent toujours des tems de troubles pour faire passer, à la faveur de l'effroi public, des lois destructives que le peuple n'adopterait jamais de sang froid.* (4)

Où est la garantie du Peuple dans un tel état de choses? Sera-t-elle dans l'acte constitution-

(4) Rousseau, Contrat social.

nel ? Eh ! ne vient-on pas, tout récemment encore, de le fouler aux pieds & de donner une répétition de l'*acte* du 22 floréal, en rejetant la réfolution ſur les élections des Bouches du Rhône ? Ne vient-on pas de décider que les vœux & les procès-verbaux des aſſemblées primaires & électorales ne ſont rien devant le rapport d'un agent particulier des contributions, devant le rapport d'un *Micoulin ?*

Législateurs qui compoſez la maſſe qui veut la liberté & l'égalité, qui veut la conſtitution de l'an 3, qui veut la République & ſon triomphe, ou s'enſevelir avec elle, n'ajournez pas les meſures de ſalut public ! Les maux que nous vous prédiſions dans notre ſeconde adreſſe du 8 meſſidor ſe réaliſent. Voyez l'audace des Catilina, des Verrès, des Tarquins, des Porſenna & de tous leurs complices. Quels ſuccès immenſes ils ont obtenus dès le 30 prairial qui devait les écraſer ! Faites donc un appel aux républicains, en leur proclamant les dangers de la Patrie ; ralliez-les autour de vous, en abolifſant toutes les fêtes qui ne rappellent que des factions, & qui ne ſont donc point celles du Peuple : alors ſeulement vous aurez élevé un autel à la concorde. Donnez-leur une garantie de votre attachement à la conſtitution & de votre reſpect pour la ſouveraineté du Peuple, en revenant ſur cette réjection inconſtitutionnelle des opérations politiques des Bouches du Rhône. Donnez enfin à la République elle-même une garantie, en décrétant ſans délai l'organiſation des ſociétés politiques ; en épurant les autorités civiles & militaires, empoiſonnées encore dans beaucoup d'endroits par les créatures des traîtres ; en revenant auſſi ſur cette réjection

qui *déconſidere* la repréſentation nationale ; quand elle permet aux repréſentans du Peuple, qui doivent être tout entiers à leurs devoirs, de s'occuper de viles ſpéculations de fournitures, & de s'expoſer aux ſoupçons de partager les dépouilles de la République ; en reviſant enfin la réſolution liberticide qui a écarté l'examen de la conduite des traîtres, & que l'on peut & doit appeller à trop juſte titre le tombeau de la République, ſi cette fatale réſolution eſt maintenue.

Sauvez enfin le Peuple Français de la coalition formée contre lui à l'intérieur & à l'extérieur; que les conſpirateurs ſoient ſignalés & frappés par la loi où qu'ils ſoient, même dans le Sénat; que la République ſorte triomphante de la lutte ouverte entre ſes amis & ſes ennemis; ou déclarez que ce grand œuvre n'eſt plus au pouvoir de ſes mandataires fideles. Alors, ne prenant plus conſeil que de la néceſſité impérieuſe de ſon ſerment de vivre libre ou mourir, le Peuple ſe ſauvera lui-même. *Ultima audere neceſſitas cogit.* (5) Salut & reſpect.

Carouge, le 5^e^ jour complémentaire de l'an 7 de la République Françaiſe, une & indiviſible.

(*Suivent pluſieurs pages de ſignatures.*)

P. S. A l'inſtant même de la ſignature de cette adreſſe, nous apprenons que la propoſition de déclarer la Patrie en danger a été faite, & qu'elle a été rejetée à la majorité de 74 voix. C'eſt à nos yeux *une preuve de plus* des dangers mêmes de la Patrie, & qui doit ranimer d'autant plus le zele & le dévouement de tous les républicains fideles qui ont juré l'égalité, la liberté, ou la mort.

(5) Tit. Liv. I. 48.